

**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA  
RECHERCHE**

---

DIRECTION  
DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE

---

***Service des formations***

---

Sous-direction  
des formations professionnelles

Bureau de la réglementation  
des diplômes professionnels

Arrêté du 27 octobre 2004 portant définition et  
fixant les conditions de délivrance du certificat  
d'aptitude professionnelle *vannerie*.

**NORMEN E 0402431 A**

**LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE**

Vu le décret n° 2002-463 du 4 avril 2002 modifié relatif au certificat d'aptitude professionnelle ;

Vu l'arrêté du 17 juin 2003 fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation de l'enseignement général ;

Vu l'avis de la commission professionnelle consultative des arts appliqués du 18 mars 2004.

**ARRÊTE**

Art. 1<sup>er</sup>. – La définition et les conditions de délivrance du certificat d'aptitude professionnelle *vannerie* sont fixées conformément aux dispositions du présent arrêté.

Art. 2. – Le référentiel des activités professionnelles et le référentiel de certification de ce certificat d'aptitude professionnelle figurent en annexe I au présent arrêté.

Art. 3. – La préparation au certificat d'aptitude professionnelle *vannerie* comporte une période de formation en milieu professionnel de douze semaines, définie en annexe II au présent arrêté.

Art. 4. – Ce certificat d'aptitude professionnelle est organisé en six unités obligatoires qui correspondent à des épreuves évaluées selon des modalités fixées par le règlement d'examen figurant en annexe III au présent arrêté.

Art. 5. – La définition des épreuves et les modalités d'évaluation de la période de formation en milieu professionnel sont fixées en annexe IV au présent arrêté.

Art. 6. – Chaque candidat précise au moment de son inscription s'il présente l'examen sous la forme globale ou progressive, conformément aux dispositions de l'article 10 du décret du 4 avril 2002 susvisé.

Dans le cas de la forme progressive, il précise les épreuves qu'il souhaite présenter à la session pour laquelle il s'inscrit.

Art. 7. – Les correspondances entre les épreuves de l'examen organisé conformément à l'arrêté du 5 septembre 2001 portant définition et fixant les conditions de délivrance du certificat d'aptitude professionnelle *vannerie* et les épreuves de l'examen organisé conformément au présent arrêté sont précisées en annexe V au présent arrêté.

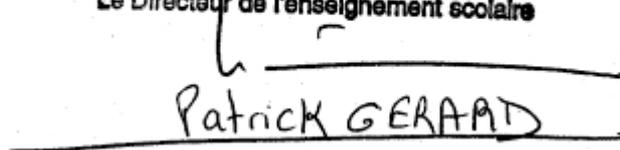
Toute note obtenue aux épreuves de l'examen passé selon les dispositions de l'arrêté précité du 5 septembre 2001 est, à la demande du candidat et pour sa durée de validité, reportée sur l'unité correspondante de l'examen organisé selon les dispositions du présent arrêté.

Art. 8. – La première session du certificat d'aptitude professionnelle *vannerie* régi par le présent arrêté aura lieu en 2006.

L'arrêté du 5 septembre 2001 portant définition et fixant les conditions de délivrance du certificat d'aptitude professionnelle *vannerie* est abrogé à l'issue de la dernière session qui aura lieu en 2005.

Art. 9 – Le directeur de l'enseignement scolaire et les recteurs sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 27 octobre 2004.

P. le Ministre et par délégation  
Le Directeur de l'enseignement scolaire  
  
Patrick GERAARD

*JOURNAL OFFICIEL DU 11 NOVEMBRE 2004.*

N.B. : Le présent arrêté et ses annexes III et V seront publiés au bulletin officiel de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche hors série du 23 décembre 2004 vendu au prix de 2,30 €. Il sera disponible au Centre national de documentation pédagogique 13, rue du Four 75006 Paris, ainsi que dans les centres régionaux et départementaux de documentation pédagogique.  
L'intégralité du diplôme est diffusée en ligne à l'adresse suivante : <http://www.cndp.fr/>

**RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES**

## PRÉAMBULE

Métier ancestral depuis les origines de l'homme, il fait partie du patrimoine national mais aussi mondial des métiers d'art.

Presque exclusivement manuel, il consiste à mener à bien la fabrication d'ouvrages en tressant divers végétaux.

Pour être un acteur économique de la société moderne, le vannier doit être un professionnel confirmé, ouvert aux autres activités et curieux des nouvelles demandes de la clientèle.

### CONTEXTE PROFESSIONNEL :

#### 1- Formes d'exercices :

- salarié ,
- travailleur indépendant,

#### 2- Types d'entreprises :

- coopérative de production,
- entreprise artisanale,

#### 3- Secteurs d'activités concernés :

- la vannerie en plein ou à jour,
- la fabrication d'articles ronds, carrés, ovales ou de formes spéciales,

#### 4- Place dans l'organisation de l'entreprise :

- Le titulaire du CAP Vannerie est appelé à exercer les fonctions d'exécution dans la réalisation de vannerie de petite ou de grande dimension. Suivant la taille de l'entreprise, ses activités peuvent être unitaires, sérielles et variées.

#### 5- Définition des emplois :

- travail à l'atelier, à l'établi, à la sellette ,
- travail sur chantier ( intérieur – extérieur )
- relation avec la clientèle

**DESCRIPTION DE L'ACTIVITÉ DU TITULAIRE DU CAP VANNERIE :**

La réalisation des tâches professionnelles est associée à une réflexion constante, de nature fonctionnelle et culturelle. Cette réflexion conduit à des choix déterminants pour la réalisation d'un produit de qualité.

Certificat d'aptitude professionnelle *Vannerie*

A partir d'instructions écrites ou orales relatives à la réalisation de tout ou partie d'ouvrages, le titulaire du CAP devra être capable d'assurer les tâches suivantes :

- décoder une fiche technique ou un modèle,
- sélectionner et préparer les matériaux,
- préparer le poste de travail,
- réaliser tout ou partie d'un objet,
- mener à bien les opérations de finition,
- conditionner – stocker – expédier,

**PRÉSENTATION DES FONCTIONS ET DES TÂCHES**

<b>FONCTIONS</b>	<b>TÂCHES</b>
I- INFORMATION	1- Analyser la demande. 2- Collecter les données ( esthétiques, techniques) 3- Décrypter les différents points de techniques. 4- Déterminer les matériaux, l'outillage nécessaire.
II- PRÉPARATION	5- Vérifier l'approvisionnement des matériaux. 6- Vérifier la disponibilité et le bon état de l'outillage nécessaire. 7- Participer le cas échéant à la fabrication ou à l'adaptation d'un nouvel outillage. 8- Organiser le poste de travail. 9- Préparer les matériaux.
III- FABRICATION	10- Tremper. 11- Ressuyer les matières végétales. 12- Mettre en forme les autres matériaux. 13- Fabriquer l'objet. 14- Éplucher. 15- Soufrer. 16- Conditionner. 17- Stocker. 18- Ranger et nettoyer le poste de travail.
IV- COMMUNICATION	19- Tenir à jour les fiches techniques et les documents iconographiques. 20- S'informer des évolutions techniques. 21- Participer à l'accueil des clients et des fournisseurs. 22- Conduire à la valorisation de l'entreprise et à la promotion des produits.

## TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

**FONCTION :**

**I – INFORMATION**

**TÂCHES :**

- Tâche 1- \* Analyser la demande.  
Tâche 2- \* Collecter les données ( esthétique, technique ).  
Tâche 3- \* Décrypter les différents points de techniques.  
Tâche 4- \* Déterminer les matériaux, l'outillage nécessaire.

**CONDITIONS D'EXERCICE :**

Moyens et ressources :

- Instructions du client .
- Fiches techniques .
- Modèles .
- Sources iconographiques .

Autonomie, responsabilité :

- Sous la responsabilité du supérieur hiérarchique .

Résultats attendus :

- Les attentes du clients sont connues .
- Le dossier comprenant les informations utiles est exploitable .

## TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

<b>FONCTION :</b>
<b>II - PRÉPARATION</b>
<b>TÂCHES :</b>  Tâche 5 - Vérifier l'approvisionnement des matériaux. Tâche 6 - Vérifier la disponibilité et le bon état de l'outillage nécessaire. Tâche 7 - Participer le cas échéant à la fabrication ou à l'adaptation d'un nouvel outillage Tâche 8 - Organiser le poste de travail. Tâche 9 - Préparer les matériaux.
<b>CONDITIONS D'EXERCICE :</b>  <u>Moyens et ressources :</u> <ul style="list-style-type: none"><li>• Fiches et documentation technique.</li><li>• Stocks matières et matériels.</li><li>• Outillages atelier.</li></ul> <u>Autonomie, responsabilité :</u> <ul style="list-style-type: none"><li>• Autonome et responsable dans la limite fixée par la hiérarchie.</li></ul> <u>Résultats attendus :</u> <ul style="list-style-type: none"><li>• La fiche technique est correctement établie.</li><li>• Les choix opérés sont adaptés à la fabrication.</li></ul>

## TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

<b>FONCTION :</b>
<b>III – FABRICATION</b>
<b>TÂCHES :</b>
Tâche 10 – Tremper. Tâche 11 – Ressuyer les matières végétales. Tâche 12 – Mettre en forme les autres matériaux. Tâche 13 – Fabriquer l'objet. Tâche 14 – Éplucher. Tâche 15 – Soufrer. Tâche 16 – Conditionner.
<b>CONDITIONS D'EXERCICE :</b>
<u>Moyens et ressource :</u>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Matière d'œuvre.</li><li>• Outillages et matériels.</li><li>• Fiche technique.</li><li>• Quincaillerie.</li></ul>
<u>Autonomie, responsabilité :</u>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Autonome et responsable.</li></ul>
<u>Résultats attendus :</u>
<ul style="list-style-type: none"><li>• La fabrication est menée dans le respect de la technique et des dimensions prévues.</li><li>• Les temps de fabrication sont respectés.</li><li>• Un soin particulier est apporté à l'aspect final ( qualité de l'épluchage ).</li><li>• Le conditionnement est soigné.</li><li>• Le stockage est méthodique.</li></ul>

## TABLEAU DE DÉTAIL DES ACTIVITÉS

<b>FONCTION :</b>
<b>IV – COMMUNICATION</b>
<b>TÂCHES :</b>
Tâche 17 - Tenir à jour les fiches techniques et les documents iconographiques. Tâche 18 - S'informer des évolutions techniques. Tâche 19 – Participer à l'accueil des clients et des fournisseurs. Tâche 20 – Conduire à la valorisation de l'entreprise et à la promotion des produits.
<b>CONDITIONS D'EXERCICE :</b>
<u>Moyens et ressource :</u>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Outils et moyens de communication.</li><li>• Vocabulaire professionnel spécifique.</li></ul>
<u>Autonomie, ressource :</u>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Responsable selon délégation.</li></ul>
<u>Résultats attendus :</u>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Le langage professionnel est maîtrisé.</li><li>• L'utilisation des outils et moyens de communication est efficace.</li><li>• La participation à la fidélisation de la clientèle et des fournisseurs est effective.</li><li>• Le comportement contribue aux bonnes relations au sein de l'entreprise.</li></ul>

**SAVOIRS TECHNOLOGIQUES ASSOCIÉS**

**S1 – CONNAISSANCE DU CONTEXTE PROFESSIONNEL.**

**01 \* Les partenaires professionnels et sociaux.**

**S2 – CONNAISSANCE DES MATIÈRES PREMIÈRES.**

**01 \* L'osier.**

**02 \* Le rotin.**

**03 \* Matières animales et synthétiques.**

**04 \* Produits complémentaires.**

**05 \* Produits de finition.**

**06 \* Produits d'habillage.**

**07 \* Accessoires de quincaillerie.**

**S3 - CONNAISSANCE DES MATÉRIELS.**

**01 \* L'équipement collectif.**

**02 \* L'outillage collectif.**

**03 \* L'outillage individuel.**

**S4 – CONNAISSANCE DES PROCESSUS DE PRÉPARATION AU REGARD D'UNE RÉALISATION.**

**01 \* Les processus**

**S5 – PRATIQUE.**

**01 \* Travail en plein.**

**02 \* Travail à jour.**

**S6 – Connaissance de l'outil informatique.**

**01 \* Matériels.**

**02 \* Logiciels.**

**S7 – CONNAISSANCE DE LA SÉCURITÉ ET DE L'HYGIÈNE.**

**01 \* Protection personnelle.**

**02 \* Toxicité des produits utilisés.**

**03 \* Dangerosité du gros outillage, matériels et outils manuels.**

**04 \* Conditions d'exécution de certains travaux.**

**05 \* Sécurité de ventilation.**

**06 \* Protection contre le feu.**

**S8 – ARTS APPLIQUES.**

**01 \* L'analyse formelle et stylistique.**

**02 \* Les ressources documentaires.**

**03 \* La mise au point esthétique d'une proposition.**

**S9 – CONNAISSANCES DE L'ENTREPRISE.**

**01 \* Les types d'entreprises.**

**02 \* La notion de coût de production.**

**03 \* Les organisations professionnelles.**

<b>S 1</b>	<b>CONNAISSANCE DU CONTEXTE PROFESSIONNEL.</b>
----------------	--

CONNAISSANCES	NIVEAUX D'EXIGENCE
<b>01- Les partenaires professionnels et sociaux.</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fournisseurs</li> <li>• Métiers voisins et connexes</li> <li>• Partenaires co-traitants et sous-traitants</li> <li>• Syndicats professionnels</li> <li>• Syndicats de salariés</li> <li>• Organismes consulaires</li> <li>• Caisses sociales</li> </ul>	<p align="center">ÉNONCER les champs d'intervention, les techniques, les procédés, les particularismes</p> <p align="center">CONNAÎTRE les complémentarités professionnelles</p> <p align="center">PRÉCISER leurs rôles respectifs essentiels</p>

<b>S</b> <b>2</b>	<b>CONNAISSANCE DES MATIÈRES PREMIÈRES.</b>
CONNAISSANCES	NIVEAUX D'EXIGENCE
<b>01- L'osier</b>	
Osier brut <ul style="list-style-type: none"> <li>• vert</li> <li>• sec</li> </ul> Osier décortiqué <ul style="list-style-type: none"> <li>• blanc</li> <li>• buff</li> </ul> Osier fendu Éclisses d'osier	<p>CONNAÎTRE les origines géographiques</p> <p>DISTINGUER et CHOISIR les familles d'osier</p> <p>PRÉCISER leurs caractéristiques propres</p> <p>CONNAÎTRE leurs utilisations principales</p>
<b>02- Le rotin</b>	
Rotin brut  Rotin manufacturé < tiré de la partie libéro – ligneuse <ul style="list-style-type: none"> <li>• moelle ronde de rotin</li> <li>• éclisse</li> </ul> < tiré de l'écorce <ul style="list-style-type: none"> <li>• lame</li> <li>• canne</li> </ul>	<p>CONNAÎTRE les origines géographiques</p> <p>IDENTIFIER et CHOISIR les rotins bruts</p> <p>DIFFÉRENCIER le brut du manufacturé</p>
<b>03- Matières animales et synthétiques.</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cuir</li> <li>• Matière de synthèse</li> </ul>	<p>CITER les principales utilisations</p> <p>ÉVOQUER leurs possibles utilisations</p>
<b>04- Produits complémentaires.</b>	
Bois <ul style="list-style-type: none"> <li>• Massif ( tourillons, panneaux, rabotés )</li> <li>• Multiplis ( contre- plaqués, lattés )</li> <li>• Agglomérés</li> </ul> Métaux sous toutes leurs formes	<p>IDENTIFIER les différentes catégories et leurs domaines d'utilisation</p> <p>CONNAÎTRE leurs utilisations courantes</p>
<b>05- Produits de finition.</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Teintures</li> <li>• Peintures / laques</li> <li>• Vernis</li> <li>• Colles</li> <li>• Fleur de soufre</li> <li>• Eau oxygénée</li> <li>• Eau de javel</li> </ul>	<p>CONNAÎTRE les domaines d'application</p> <p>SAVOIR exploiter les documents techniques ou normatifs</p> <p>RESPECTER les précautions d'emploi</p>
<b>06- Produits d'habillage.</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Toiles</li> <li>• Tissus</li> </ul>	<p>ÉNONCER les différentes applications</p>
<b>07- Accessoires de quincaillerie.</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Visserie</li> <li>• Pointes, agrafes</li> <li>• Garnitures</li> </ul>	<p>IDENTIFIER</p> <p>CONNAÎTRE leurs caractéristiques techniques et domaines d'application</p>

<b>S 3</b>	<b>CONNAISSANCE DES MATÉRIELS.</b>
----------------	------------------------------------

<b>01- L'ÉQUIPEMENT collectif.</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bac de trempage</li> <li>• Local de soufrage</li> <li>• Cabine de peinture</li> <li>• Locaux de stockage</li> <li>• Extincteurs</li> <li>• Stockage des matières premières</li> <li>• Chevalet à planer</li> <li>• Établi de vannerie</li> <li>• Sellette</li> <li>• Support à rotule / mâchoires</li> <li>• Établi de menuiserie</li> </ul>	<p>MAÎTRISER leur utilisation dans les situations adaptées</p> <p>CONNAÎTRE les précautions d'usage</p>
<b>02- Outillage collectif.</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Meule d'affûtage</li> <li>• Lapidaire</li> <li>• Perceuse à colonne</li> <li>• Matériel électroportatif et pneumatique</li> <li>• Compresseur</li> <li>• Scies à main</li> <li>• Planes</li> <li>• Gabarits, extenseurs de traces, moules, croix</li> <li>• Bec de corbin</li> <li>• Outils de traçage ( compas, équerres,...)</li> <li>• Caisse à outils ( jeu de clés, tournevis, pinces,...)</li> </ul>	<p>CONNAÎTRE et METTRE en ŒUVRE l'outillage et les précautions d'usage</p> <p>ASSURER l'entretien courant</p>

CONNAISSANCES	NIVEAUX D'EXIGENCE
---------------	--------------------

<b>03- Outillage individuel.</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mètre</li> <li>• Marteau</li> <li>• Tenaille</li> <li>• Fendoir</li> <li>• Trusquin d'épaisseur et de largeur</li> <li>• Tire- canne</li>   <li>• Outils à piquer                             <ul style="list-style-type: none"> <li>&lt; Poinçon droit</li> <li>&lt; Poinçon recourbé</li> <li>&lt; Broche</li> </ul> </li> <li>• Outils à couper                             <ul style="list-style-type: none"> <li>&lt; Sécateur</li> <li>&lt; Serpette</li> <li>&lt; Épluchoir</li> </ul> </li> <li>• Outils à frapper                             <ul style="list-style-type: none"> <li>&lt; Battes</li> <li>&lt; Fer à clore</li> <li>&lt; Mailloche</li> </ul> </li> </ul>	<p>CONNAÎTRE leur appellation spécifique</p> <p>DISTINGUER leur utilisation</p> <p>S'APPROPRIER les outils</p>

<b>S 4</b>	<b>CONNAISSANCE DES PROCESSUS DE PRÉPARATION AU REGARD D'UNE RÉALISATION.</b>
----------------	---

CONNAISSANCES	NIVEAUX D'EXIGENCE
<b>01- Les processus.</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Triage</li> <li>• Trempage et ressuyage</li> <li>• Opérations de transformation                             <ul style="list-style-type: none"> <li>&lt; fente</li> <li>&lt; planage</li> <li>&lt; calibrage</li> </ul> </li> <li>• Choix des gabarits</li> <li>• Installation du poste de travail</li> <li>• Adaptation des outillages</li> <li>• Installation d'échafaudage dans le cadre de travaux importants</li> </ul>	<p>CHOISIR la manière la plus adéquate en fonction de l'ouvrage à confectionner ( esthétique ...)</p> <p>RESPECTER les longueurs et les calibres</p> <p>PRÉVOIR et respecter le mode opératoire appliqué aux diverses tâches</p> <p>IDENTIFIER, adapter, disposer les différents gabarits</p> <p>CONNAÎTRE le principe de montage et les règles de sécurité qui en découlent</p>

<b>S 5</b>	<b>PRATIQUE.</b>
----------------	------------------

CONNAISSANCES	NIVEAUX D'EXIGENCE
<b>01- Travail en plein</b>	
<p align="center"><b>FOND</b></p> <p>1) Fond rond et ovale</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fabrication sur croisée                             <ul style="list-style-type: none"> <li>&lt; fente / assemblage</li> <li>&lt; ligature</li> <li>&lt; partage</li> <li>&lt; clôtures ou rempli                                     <ul style="list-style-type: none"> <li>- en super</li> <li>- en crocane</li> <li>- à brins perdus</li> <li>- en planchette</li> </ul> </li> </ul> </li> <li>• Fabrication sur moule                             <ul style="list-style-type: none"> <li>&lt; écaffage ou affilage</li> <li>&lt; ourdissage</li> <li>&lt; clôture ou rempli                                     <ul style="list-style-type: none"> <li>- à brins perdus</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul> <p>2) Fond carré ou rectangulaire</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Fabrication sur rives et enfonçures                             <ul style="list-style-type: none"> <li>&lt; clôture ou rempli (à brins perdus)</li> </ul> </li> <li>• Fabrication sur cadre                             <ul style="list-style-type: none"> <li>&lt; clôture ou rempli (à brins perdus)</li> </ul> </li> </ul> <p>3) Super ( Fond, montures )</p> <p align="center"><b>MONTURE</b></p> <p>1) Montants</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Travail piqué                             <ul style="list-style-type: none"> <li>&lt; sur fond sur croisée</li> <li>&lt; sur fond sur rives doubles ( rectangulaire ou carré )</li> </ul> </li> <li>• Travail ourdi                             <ul style="list-style-type: none"> <li>&lt; sur fond sur moule ou cadre</li> <li>&lt; sur fond sur rive simple</li> </ul> </li> </ul>	<p>DÉFINIR le mode de fabrication                      ASSURER la solidité                      FENDRE et glisser                      RESPECTER la perpendicularité des bâtons                      RESPECTER l'écart équidistant des bâtons et la planéité du fond                      METTRE en adéquation l'outil et le geste                      CONNAÎTRE, utiliser, maîtriser</p> <p>DÉTERMINER le nombre, l'emplacement et les dimensions des bâtons                      RESPECTER le parallélisme et la planéité                      METTRE en adéquation l'outil et le geste                      ÉVITER le cintrage et le vrillage</p> <p>CONNAÎTRE et respecter le mode opératoire</p> <p>CONSTITUER l'ossature de l'objet                      TAILLER en biseau, enfoncer, relever éventuellement                      PIQUER de part et d'autre des bâtons                      DÉFINIR l'intervalle, piquer sur rives, enfoncer sur les bouts                      ÉCAFFER, OURDIR                      FIXER et respecter les intervalles</p>

<p>2) Torches          &lt; à trois brins          &lt; à quatre brins          &lt; à quatre brins double face          &lt; en fleur de lys          &lt; sur les bouts d'un fond rectangulaire en travail piqué</p>	<p>METTRE en forme          RENFORCER          MAINTENIR l'écartement des montants</p> <p>OPPOSER le sens du tressage          DISSIMULER les extrémités des bâtons</p>
<p>3) Cordons</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Au relevage des montants</li> <li>• Entre aires de clôtures</li>   <li>• En bout de fond carré ou rectangulaire</li> </ul>	<p>METTRE en forme          RENFORCER          MAINTENIR l'écartement des montants          NIVELER</p> <p>FIXER</p>
<p>4) Clôtures</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>&lt; à brins perdus</li> <li>&lt; en planchette</li> <li>&lt; en crocane             <ul style="list-style-type: none"> <li>- simple</li> <li>- double</li> </ul> </li> <li>&lt; à brins suivis</li> <li>&lt; en damassé</li> <li>&lt; en torchette</li> </ul>	<p>CHOISIR la clôture au regard du modèle          METTRE en forme          MAINTENIR l'écartement des montants          RESPECTER les dimensions</p>
<p>5) Pignons</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• simple</li> <li>• double</li> <li>• mixte</li> </ul>	<p>CHOISIR le pignon au regard du modèle          FORMER          SURÉLEVER          NIVELER</p>
<p>6) Bordures</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bordures ordinaires (à plat ou debout)             <ul style="list-style-type: none"> <li>&lt; simple derrière un                 <ul style="list-style-type: none"> <li>- à deux derrière un</li> <li>- à trois derrière un</li> <li>- à quatre derrière un</li> <li>- à cinq derrière un</li> <li>- à six derrière un</li> </ul> </li> <li>&lt; simple derrière deux                 <ul style="list-style-type: none"> <li>- à deux derrière deux</li> <li>- à trois derrière deux</li> <li>- à quatre derrière deux</li> <li>- à cinq derrière deux</li> <li>- à six derrière deux</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul>	<p>CHOISIR et réaliser les bordures au regard du modèle</p>

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bordure double</li> <li>• Bord double retroussé</li> <li>• Bordures spéciales             <ul style="list-style-type: none"> <li>- droite</li> <li>- filière</li> <li>- monaco</li> <li>- lacerie</li> <li>- à crans</li> <li>- dentelle</li> <li>- à cordon</li> <li>- faux cordon- natté</li> <li>- roulée</li> <li>- nattées                 <ul style="list-style-type: none"> <li>&lt; à trois branches</li> <li>&lt; à quatre branches</li> <li>&lt; à cinq branches</li> </ul> </li> </ul> </li> <li>• Bordure d'emboîtement             <ul style="list-style-type: none"> <li>- du panier</li> <li>- du couvercle                 <ul style="list-style-type: none"> <li>&lt; bord droit</li> <li>&lt; bord natté</li> </ul> </li> </ul> </li> <li>• Passage des angles dans le travail carré ou rectangulaire</li> </ul>	<p>CHOISIR et réaliser les bordures au regard du modèle</p> <p>ARRÊTER le travail du corps de l'objet</p> <p>SOIGNER le départ et la terminaison</p> <p>AJUSTER l'emboîtement</p> <p>MAÎTRISER le passage d'angles</p>
<p>7) PIED</p>	<p>ADAPTER esthétiquement et techniquement le pied à l'objet</p>
<p style="text-align: center;">FINITION</p> <p>1) Anses / poignées</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• à un brin</li> <li>• double</li> <li>• renforcée</li> <li>• d'éclisse ou tortillée</li> <li>• grande anse ou anse de grosse vannerie ou anse à brins tordus</li> <li>• alsacienne</li> <li>• cordelée</li> <li>• nattée</li> </ul>	<p>DISTINGUER les fonctions</p> <p>CHOISIR</p> <p>POSITIONNER</p> <p>RÉALISER</p>

<p align="center"><b>FINITION</b></p> <p>2) Couvertres</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• de panier rond en plein sur croisée</li> <li>• de panier ovale en plein sur moule</li> <li>• de panier rectangulaire en plein sur rives simples ou doubles ou cadre</li> <li>• bombé</li> <li>• emboîté</li> <li>• natté</li> </ul> <p>3) Attaches</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• de bordure</li> <li>• de couvercle</li> <li>• longue</li> <li>• de maintien</li> </ul> <p>4) Fermeoirs</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• nez</li> <li>• croque- nez - ( natté ou cordelé )</li> </ul> <p>5) Entoilage</p> <p>6) Attaches fil de fer</p> <p>7) Produits de finition</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• soufre</li> <li>• teintures</li> <li>• colles</li> <li>• vernis</li> <li>• peintures / laques</li> <li>• produits ignifuges</li> </ul>	<p>DISTINGUER les fonctions</p> <p><b>CHOISIR</b></p> <p><b>POSITIONNER</b></p> <p><b>RÉALISER</b></p> <p>Idem</p> <p>Idem</p> <p><b>HABILLER</b> au regard de la fonction d'usage</p> <p><b>ASSURER</b> le positionnement et la tension</p> <p><b>CONNAÎTRE</b> les produits, leur rôle</p> <p><b>APPLIQUER</b> avec soin</p> <p><b>RESPECTER</b> les règles d'usage, d'hygiène et de sécurité</p>
---	--

CONNAISSANCES	NIVEAUX D'EXIGENCE
<b>02- Travail à jour</b>	
Travail <ul style="list-style-type: none"> <li>• simple</li> <li>• croisé simple</li> <li>• croisé double</li> <li>• renforcé</li> <li>• croisé anglais</li> </ul> MONTANTS et COURSONS <ul style="list-style-type: none"> <li>• traces simples</li> <li>• traces maillées</li> </ul>	IDENTIFIER le type de travail à jour MAÎTRISER les différentes techniques de réalisation RESPECTER la géométrie et le volume de l'objet  DÉFINIR leur fonctionnalité CONNAÎTRE les deux procédés ADAPTER et éventuellement, associer ces procédés

1) Vannerie mixte ( en plein et à Jour ) 2) Vannerie rustique 3) Vannerie fine 4) Vannerie fantaisie	CONNAÎTRE et appliquer le procédé IDENTIFIER les caractéristiques de cette vannerie MAÎTRISER le cintrage des formes dans le respect des dimensions
---	---

<b>C</b>	<b>CONNAISSANCE DE L'OUTIL INFORMATIQUE.</b>
<b>6</b>	

CONNAISSANCES	NIVEAUX D'EXIGENCE
<b>01- Matériels.</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Unité centrale</li> <li>• Clavier</li> <li>• Moniteur</li> <li>• Périphériques ( imprimante, scanner, appareil photo numérique, tablette graphique )</li> </ul>	CONNAÎTRE les fonctions des périphériques RESPECTER les attitudes ergonomiques du poste de travail
<b>02- Logiciels.</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Traitement de textes et de l'image</li> <li>• Tableurs</li> </ul>	CONNAÎTRE et maîtriser leurs applications de base

<b>S</b> <b>7</b>	<b>CONNAISSANCE DE LA SÉCURITÉ ET DE L'HYGIÈNE</b>
----------------------	--

CONNAISSANCES	NIVEAUX D'EXIGENCE
<b>01- Protection personnelle.</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Combinaison</li> <li>• Gants</li> <li>• Lunettes</li> <li>• Masques</li> </ul>	RESPECTER leur port
<b>02- Toxicité des produits utilisés.</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Locaux spécifiques d'utilisation</li> </ul>	VEILLER à rester en conformité avec la législation en vigueur
<b>03- Dangerosité du gros outillage, matériels et outils manuels.</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utilisation générale</li> </ul>	APPLIQUER les consignes d'utilisation prescrites RÉFLÉCHIR au geste le plus adapté avant et pendant leur utilisation
<b>04- Conditions d'exécution de certains travaux.</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Hauteur</li> <li>• Environnement</li> <li>• Produits spéciaux</li> </ul>	RESPECTER les normes, les précautions d'usage
<b>05- Sécurité de ventilation.</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• De l'ensemble des locaux</li> </ul>	RESPECTER les normes en vigueur
<b>06- Protection contre le feu.</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mesures préventives</li> <li>• Matériels adéquats ( extincteurs, porte coupe feu...)</li> </ul>	CONNAÎTRE et respecter SAVOIR les utiliser à bon escient

<b>S 8</b>	<b>ARTS APPLIQUES.</b>
----------------	------------------------

CONNAISSANCES	NIVEAUX D'EXIGENCE
<b>01- L'analyse formelle et stylistique.</b>	
<p>Notion d'histoire de la Vannerie</p> <p>Étude d'objets de vannerie caractéristiques d'époques différentes</p> <p>Étude du rapport Forme/ matière/ fonction d'usage</p>	<p>A partir d'une documentation visuelle : <b>RESITUER</b> un produit de vannerie dans un contexte historique et régional</p> <p><b>IDENTIFIER</b> un objet par rapport à un environnement artistique et socioculturel</p> <p><b>RECHERCHER</b> les sources d'inspiration</p> <p><b>RELEVER</b> sous forme de croquis et d'annotations des caractéristiques fonctionnelles et formelles à partir de données réelles et/ou figurées</p>
<b>02- Les ressources documentaires.</b>	
<p>Notions concernant l'histoire des formes tressées, les codes de représentation esthétique et technique</p> <p>Sources iconographiques, modèles, écrits</p> <p>Notions de cahier des charges comprenant les caractéristiques et les contraintes</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• d'esthétique</li> <li>• d'usage</li> <li>• de technique de fabrication / de réalisation</li> </ul> <p>Vocabulaire spécifique du domaine artistique</p> <p>Vocabulaire spécifique du domaine professionnel</p>	<p>A partir d'une documentation visuelle :</p> <p><b>IDENTIFIER</b> les sources d'information</p> <p><b>DISTINGUER</b> et <b>SÉLECTIONNER</b> les informations esthétiques et techniques nécessaires en fonction de la demande</p> <p><b>SITUER</b> et <b>ANALYSER</b> les contraintes</p> <p><b>COMPRENDRE</b> et <b>UTILISER</b> à bon escient le vocabulaire spécifique</p>

<b>03- La mise au point esthétique d'une proposition.</b>	
<p><b>Le cahier des charges</b></p> <p>Les contraintes esthétiques, stylistiques et techniques</p> <p>Les références culturelles</p> <p>La fonction, la destination du produit</p> <p>Phénomènes perspectifs entraînant des modifications d'apparence</p> <p>Notions de matières en relation avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• leur apparence</li> <li>• leurs caractéristiques technologiques</li> </ul> <p>Les techniques d'élaboration :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• croquis ( sur table et en situation), dessin, lavis, maquette...*</li> </ul> <p>Les techniques d'expression :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• moyens plastiques, présentation, annotations écrites et graphiques *</li> </ul>	<p><b>ANALYSER et RESPECTER les données de la demande</b></p> <p><b>CHOISIR les références utiles et nécessaires</b></p> <p><b>TRADUIRE graphiquement les principales déformations induites par le volume, l'angle de vue</b>  <b>CHOISIR les moyens plastiques et techniques adaptés</b></p> <p><b>SÉLECTIONNER, ASSOCIER et traduire des matières en fonction, d'un usage, d'une destination</b></p> <p><b>RECHERCHER, COMPARER, CHOISIR et PROPOSER une solution esthétique et technique</b></p>

*\* Pour les malvoyants ou non voyants, il conviendra de mettre en œuvre, des approches plastiques adaptées ; comme la sensibilisation au volume par le toucher, ( manipulation de terre à modeler ou autres matériaux ).*

<b>S 9</b>	<b>CONNAISSANCES DE L'ENTREPRISE.</b>
----------------	---------------------------------------

Cet enseignement est intégré au domaine professionnel et s'appuie largement sur l'observation des entreprises dans lesquelles les élèves effectuent leurs périodes de formation en milieu professionnel. Il tient compte du fait que les élèves peuvent débiter leur activité professionnelle comme salarié dans les entreprises petites et moyennes. Ils n'accéderont éventuellement à la responsabilité d'une entreprise qu'après cette première expérience professionnelle.

CONNAISSANCES	NIVEAUX D'EXIGENCE
<b>01- Les types d'entreprises.</b>	
Par leur taille, leur mode d'organisation, leur fabrication	DISTINGUER les différents statuts des entreprises  INDIQUER et PRÉCISER la fonction des différents services ( administration, fabrication )
<b>02- La notion de coût de production.</b>	
Dépenses directes fixes ou variables ( matière, fournitures, main d'œuvre )  Dépenses indirectes fixes ou variables ( charges sociales, frais généraux, investissements, ...)	DISTINGUER les principaux éléments entrant dans un coût de production
<b>03- Les organisations professionnelles.</b>	
Les syndicats professionnels Les syndicats salariés Les conventions collectives	ÉNUMÉRER les organismes et PRÉCISER leurs fonctions

**RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION**

RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES		RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION DES UNITÉS PROFESSIONNELLES	
<b>Emploi concerné :</b> Ouvrier professionnel qualifié. <b>Type d'entreprise :</b> Coopérative de production, entreprise artisanale. <b>Matériaux et produits mis en œuvre :</b> Osier et autres matières végétales. <b>Type de travaux :</b> Fabrication unitaire ou sérielle.		<b>COMPÉTENCE GLOBALE :</b> Le titulaire du C.A.P Vannerie doit être capable de réaliser tout ou partie d'ouvrage en respectant des critères esthétiques et des contraintes liées aux techniques traditionnelles de tressage ou à des techniques plus innovantes au niveau de la conception, de la fabrication et de la finition.	
FONCTIONS	TÂCHES PRINCIPALES	CAPACITÉS	COMPÉTENCES TERMINALES
<b>I</b> INFORMATION	<ul style="list-style-type: none"> <li>Analyser la demande.</li> <li>Collecter les données( esthétiques et techniques).</li> <li>Décrypter les différents points de techniques.</li> <li>Déterminer les matériaux, l'outillage nécessaire.</li> </ul>	<b>C 1</b>  <b>S'INFORMER</b>	01- Collecter des informations. 02- Décoder et analyser des documents esthétiques et techniques.
	<b>II</b> PRÉPARATION		

<b>III</b> - <b>FABRICATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tremper.</li> <li>• Ressuyer les matières végétales</li> <li>• Mettre en forme les autres matériaux.</li> <li>• Fabriquer l'objet.</li> <li>• Éplucher.</li> <li>• Soufrer.</li> <li>• Conditionner.</li> <li>• Stocker.</li> <li>• Ranger et nettoyer le poste de travail.</li> </ul>	<b>C 3</b>  <b>METTRE EN ŒUVRE,</b>  <b>RÉALISER</b>	<p>01- Ordonnancer les étapes.</p> <p>02- Mener à bien la réalisation.</p> <p>03- Finaliser le produit.</p> <p>04- Gérer l'excédent des matières d'œuvre.</p> <p>05- Conditionner le produit.</p> <p>06- Assurer la maintenance de l'outillage, des matériels et du poste de travail.</p>
---------------------------------------	---	--	---

FONCTIONS	TÂCHES PRINCIPALES	CAPACITÉS	COMPÉTENCES TERMINALES
-----------	--------------------	-----------	------------------------

<b>IV</b> <b>COMMUNICATION</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tenir à jour les fiches techniques et les documents iconographiques.</li> <li>• S'informer des évolutions techniques.</li> <li>• Participer à l'accueil des clients et des fournisseurs.</li> <li>• Conduire à la valorisation de l'entreprise et à la promotion des produits.</li> </ul>	<b>C 4</b>  <b>COMMUNIQUER</b>	<p>01- S'exprimer oralement, graphiquement et par écrit.</p> <p>02- Gérer la documentation.</p>
-----------------------------------	--	--------------------------------------	---

<b>C 1</b>	<b>S'INFORMER</b>	
<b>0 1</b>	<b>Collecter des informations.</b>	<b>Unité 2</b>

<b>Savoir- faire Être capable de</b>	<b>Conditions de réalisation</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'INFORMER sur le produit à réaliser.</li> <li>• RECONNAÎTRE les points de travail.</li> <li>• ÉVALUER les difficultés techniques.</li> </ul>	<p align="center">Photos et croquis. Fiches techniques. Exemples comparatifs.</p>	<p align="center">Pertinence des renseignements recueillis par rapport à la demande.</p>

<b>C 1</b>	<b>S'INFORMER</b>	
<b>0 2</b>	<b>Décoder, analyser des documents esthétiques et techniques</b>	<b>Unité 2.</b>

<b>Savoir- faire Être capable de</b>	<b>Conditions de réalisation</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• LIRE et INTERPRÉTER les codes de représentation esthétique et technique.</li> <li>• LIRE et INTERPRÉTER les données du cahier des charges : Fiche technique, croquis, photos, modèles.</li> <li>• IDENTIFIER les contraintes esthétiques, techniques, économiques.</li> <li>• RELEVER les informations nécessaires à la réalisation de la demande.</li> </ul>	<p>Cahier des charges.</p> <p>Données écrites, graphiques et orales : Définition de l'ouvrage, mode de fabrication, les matériels...</p> <p>Sous la forme de dessin, croquis, modèle, catalogue, autres.</p>	<p>Les codes de représentation esthétiques et techniques sont correctement identifiés.</p> <p>Les conditions de réalisation sont repérées.</p> <p>L'interprétation des documents est exacte.</p> <p>L'identification des contraintes est juste.</p> <p>Les informations recueillies sont exploitables.</p>

<b>C</b> <b>2</b>	<b>TRAITER ET DÉCIDER</b>	
<b>0</b> <b>1</b>	<b>Effectuer un choix technologique.</b>	<b>Unité 1</b>

<b>Savoir- faire</b> <b>Être capable de</b>	<b>Conditions de réalisation</b>	<b>Indicateurs d'évaluation</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• ÉMETTRE une proposition.</li> <li>• ARGUMENTER celle-ci.</li> <li>• S'ASSURER de sa faisabilité.</li> </ul>	Sources documentaires ( croquis, photos, dessins techniques ).	Les choix techniques et esthétiques sont cohérents.

<b>C</b> <b>2</b>	<b>TRAITER ET DÉCIDER</b>	
<b>0</b> <b>2</b>	<b>Établir des débits de matières.</b>	<b>Unité 1</b>

<b>Savoir- faire</b> <b>Être capable de</b>	<b>Conditions de réalisation</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• CONNAÎTRE les noms appropriés.</li> <li>• CONNAÎTRE les conditions d'utilisation.</li> <li>• APPRÉCIER les quantités nécessaires.</li> <li>• RÉDIGER la fiche de débit.</li> </ul>	L'ensemble des matières.  Document pré- établi à compléter.	Les choix sont pertinents.  Les débits sont obtenus en minimisant les chutes.  Le document est exploitable

<b>C</b> <b>2</b>	<b>TRAITER ET DÉCIDER</b>	
<b>0</b> <b>3</b>	<b>Sélectionner les outils adaptés.</b>	<b>Unité 1</b>

<b>Savoir – faire</b> <b>Être capable de</b>	<b>Conditions de réalisation</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• CONNAÎTRE les noms appropriés.</li> <li>• CONNAÎTRE les conditions d'utilisation.</li> </ul>	L'ensemble des outils.	Les outils sont connus. Les choix sont pertinents.

<b>Savoir – faire Être capable de</b>	<b>Conditions de réalisation</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'ASSURER de la fonctionnalité de l'outillage.</li> </ul>	L'ensemble des outils.	L'outillage est entretenu et rangé.

<b>C 2</b>	<b>TRAITER et DÉCIDER</b>	
<b>0 4</b>	<b>Organiser le poste de travail.</b>	<b>Unité 1</b>

<b>Savoir – faire Être capable de</b>	<b>Conditions de réalisation</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• DISPOSER rationnellement les supports et accessoires nécessaires au poste de travail.</li> <li>• Rendre accessible le poste de travail et son environnement.</li> </ul>	Plans. Descriptifs. Modèles. Documents / maquettes. Matériel et outillage.	L'organisation du poste et de son environnement est conforme aux données et aux règles suivantes : d'ergonomie de qualité de prévention et de sécurité et assure une productivité optimale.

<b>C</b> <b>3</b>	<b>METTRE EN ŒUVRE ET RÉALISER</b>	
<b>0</b> <b>1</b>	<b>Assouplir les matières végétales.</b>	<b>Unité 1</b>

<b>Savoir – faire Être capable de</b>	<b>Conditions de réalisation</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• TREMPER.</li> <li>• RESSUYER les matières végétales.</li> <li>• METTRE en forme les autres matériaux</li> </ul>	Bac de trempage. Toile de ressuyage.	Le trempage est planifié. Le temps de trempage est respecté.

<b>C</b> <b>3</b>	<b>METTRE EN ŒUVRE ET RÉALISER</b>	
<b>0</b> <b>2</b>	<b>Procéder à la réalisation</b>	<b>Unité 1</b>

<b>Savoir – faire Être capable de</b>	<b>Conditions de réalisation</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• APPLIQUER les connaissances techniques.</li> <li>• RESPECTER les dimensions.</li> <li>• CONTRÔLER le volume et l'équilibre.</li> <li>• GÉRER le temps.</li> </ul>	Matière d'œuvre. Matériel et outillage. Modèles. Supports technologiques.	Les qualités esthétiques et techniques répondent à la demande.  Le temps donné est respecté.

<b>C</b> <b>3</b>	<b>METTRE EN ŒUVRE ET RÉALISER</b>	
<b>0</b> <b>3</b>	<b>Finaliser le produit.</b>	<b>Unité 1</b>

<b>Savoir – faire Être capable de</b>	<b>Conditions de réalisation</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• ÉPLUCHER.</li> <li>• SOUFREER.</li> <li>• TRAITER la surface.</li> </ul>	Outillage. Local de soufrage. Local de traitement.	L'objet fini est propre à la commercialisation.

<b>C 3</b>	<b>METTRE EN ŒUVRE ET RÉALISER</b>	
<b>0 4</b>	<b>Conditionner l'excédent des matières d'œuvre.</b>	<b>Unité 1</b>

<b>Savoir – faire Être capable de</b>	<b>Conditions de réalisation</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• SÉLECTIONNER les chutes.</li> <li>• ORDONNANCER par nature, par qualité, par taille et par calibre.</li> <li>• STOCKER les produits à l'abri du soleil et de l'humidité.</li> <li>• NETTOYER et ranger le poste de travail.</li> </ul>	<p>Local de stockage.</p> <p>Règles de conservation.</p>	<p>La conduite des opérations est menée de manière rationnelle.</p> <p>Les règles de conservation sont appliquées.</p> <p>Les règles de sécurité sont respectées.</p>

<b>C 3</b>	<b>METTRE EN ŒUVRE ET RÉALISER</b>	
<b>0 5</b>	<b>Choisir et utiliser l'emballage en tenant compte des contraintes d'expédition.</b>	<b>Unité 1</b>

<b>Savoir – faire Être capable de</b>	<b>Conditions de réalisation</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• CONDITIONNER</li> </ul>	<p>Documents de planification.</p> <p>Matériel d'emballage.</p>	<p>Le conditionnement est adapté à l'objet et aux contraintes d'expédition.</p>

<b>C 4</b>	<b>COMMUNIQUER</b>
<b>0 1</b>	<b>S'exprimer oralement, graphiquement et par écrit. Unité 2</b>

	<b>Savoir – faire Être capable de</b>	<b>Conditions de réalisation</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• S'EXPRIMER avec clarté et logique, oralement, graphiquement et par écrit.</li> <li>• ADAPTER le vocabulaire à l'interlocuteur : professionnel client fournisseur....</li> </ul>	<p>Vocabulaire professionnel spécifique.</p> <p>Contenu du dossier.</p> <p>Moyens plastiques et techniques.</p>	<p>Les termes techniques liés au métier sont utilisés à bon escient.</p> <p>Le message est bien compris.</p>

<b>C 4</b>	<b>COMMUNIQUER</b>
<b>0 2</b>	<b>Participer aux échanges. Unité 2</b>

	<b>Savoir – faire Être capable de</b>	<b>Conditions de réalisation</b>	<b>Critères d'évaluation</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• ÉCOUTER.</li> <li>• DIALOGUER.</li> <li>• S'INTÉGRER à une équipe.</li> <li>• PARTICIPER à la promotion de l'entreprise : à l'interne, à l'externe.</li> <li>• ÉMETTRE des critiques pertinentes.</li> </ul>	<p>Les partenaires internes et externe.</p> <p>Connaissances générales et spécifiques du métier, du poste occupé, des matériels, des matériaux, du produit fabriqué.</p>	<p>La qualité d'écoute et le savoir – être sont manifestes.</p> <p>La participation au sein de l'équipe est effective.</p> <p>L'échange est pertinent, efficace et constructif.</p>

**UNITÉS CONSTITUTIVES DU RÉFÉRENTIEL DE  
CERTIFICATION**

Certificat d'aptitude professionnelle *Vannerie*  
**Tableau de mise en relation : savoirs – compétences - unités**

COMPÉTENCES ET SAVOIR-FAIRE		S1	S2	S3	S4	S5	S6	S7	S8	S9	U1	U2
<b>C1 S'INFORMER</b>												
C1. 01	Collecter les informations											
	* S'informer sur le produit à réaliser	*	*	*					*			
	* Reconnaître les points de travail	*	*	*								
	* Évaluer les difficultés techniques	*	*	*								
C1. 02	Décoder et analyser des documents esthétiques et techniques											
	* Lire et interpréter les codes esthétiques et techniques				*		*		*			
	* Lire et interpréter les données du cahier des charges					*	*		*			
	* Identifier les contraintes esthétiques, techniques, économiques				*	*	*		*	*		
	* Relever les informations nécessaires à la réalisation				*	*	*		*			
<b>C2 TRAITER ET DÉCIDER</b>												
C2. 01	Effectuer un choix technologique											
	* Émettre une proposition						*		*			
	* Argumenter celle-ci	*					*		*			
	* S'assurer de sa faisabilité	*					*		*			
C2. 02	Établir des débits de matières											
	* Connaître les noms appropriés		*									
	* Connaître les conditions d'utilisation		*					*				
	* Apprécier les quantités nécessaires		*		*							
	* Rédiger la fiche de débit		*		*							
C2. 03	Sélectionner les outils adaptés											
	* Connaître les noms appropriés		*	*								
	* Connaître les conditions d'utilisation		*	*	*			*				
	* S'assurer de la fonctionnalité de l'outillage			*				*				
C2. 04	Organiser le poste de travail											
	* Disposer rationnellement les supports et accessoires nécessaires au poste de travail			*	*							
	* Rendre accessible le poste de travail et son environnement			*	*			*				
<b>C3 METTRE EN ŒUVRE ET RÉALISER</b>												
C3. 01	Assouplir les matières végétales											
	* Tremper		*	*				*				
	* Ressuyer les matières végétales		*	*				*				
	* Mettre en forme les autres matériaux		*	*				*				
C3. 02	Procéder à la réalisation											
	* Appliquer les connaissances techniques		*	*	*	*		*				
	* Respecter les dimensions		*	*	*	*		*				
	* Contrôler le volume et l'équilibre		*	*	*	*		*				
	* Gérer le temps			*	*	*		*		*		
C3. 03	Finaliser le produit											
	* Éplucher			*	*			*				
	* Souffler			*	*			*				
	* Traiter la surface			*	*			*				
C3. 04	Conditionner l'excédent des matières d'œuvre											
	* Sélectionner les chutes							*				
	* Ordonner par nature, qualité, taille et calibre							*				
	* Stocker les produits à l'abri du soleil et de l'humidité							*				
	* Nettoyer et ranger le poste de travail							*				
C3. 05	Choisir et utiliser l'emballage en tenant compte des contraintes d'expédition											
	* Conditionner				*			*				
C3. 06	Assurer la maintenance de l'outillage, des matériels et du poste de travail											
	* Intervenir périodiquement et préventivement sur l'outillage			*				*				
	* Localiser les organes à entretenir et les dysfonctionnements éventuels			*				*				
	* Transmettre les informations sur l'observation constatée			*				*				
	* Contrôler l'état de coupe des outils			*				*				
	* Affûter les outils manuels			*				*				
	* Respecter les règles de prévention et de sécurité			*				*				
<b>C4 COMMUNIQUER</b>												
C4. 01	S'exprimer graphiquement, oralement et par écrit											
	* S'exprimer avec clarté et logique, oralement graphiquement et par écrit	*					*		*	*		
	* Adapter le vocabulaire à l'interlocuteur	*					*		*	*		
C4. 02	Participer aux échanges											
	* Écouter	*		*	*	*	*	*	*	*		
	* Dialoguer	*	*	*	*	*	*	*	*	*		
	* S'intégrer à une équipe	*		*						*		
	* Participer à la promotion de l'entreprise (à l'interne- à l'externe)	*		*		*	*	*	*	*		
	* Émettre des critiques pertinentes	*	*	*	*	*	*	*	*	*		

<b>UNITÉS GÉNÉRALES</b>
-------------------------

**FRANÇAIS ET HISTOIRE GÉOGRAPHIE- UG 1**

L'unité comprend l'ensemble des objectifs et compétences établis par l'arrêté du 26 juin 2002 (BO hors série n° 5 du 29 août 2002).

**MATHÉMATIQUES-SCIENCES - UG2**

L'unité comprend l'ensemble des objectifs et compétences établis par l'arrêté du 26 juin 2002 (BO hors série n° 5 du 29 août 2002).

**LANGUE VIVANTE – UG 4**

L'unité comprend l'ensemble des objectifs et compétences établis par l'arrêté du 8 juillet 2003 (BO hors série n° 4 du 24 juillet 2003).

**ANNEXE III**

**RÈGLEMENT D'EXAMEN**

**RÈGLEMENT D'EXAMEN**

<b>CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE</b>  <b>VANNERIE</b>			<b>Scolaires</b> (établissements publics et privés sous contrat)	<b>Scolaires</b> (établissements privés hors contrat)
			<b>Apprentis</b> (CFA et sections d'apprentissage habilités)	<b>Apprentis</b> (CFA et sections d'apprentissage non habilités)
			<b>Formation professionnelle continue</b> (établissements publics)	<b>Formation professionnelle continue</b> (établissements privés) <b>enseignement à distance – candidats individuels</b>
<b>EPREUVES</b>	<b>Unités</b>	<b>Coeff</b>	<b>MODE</b>	<b>MODE</b>
				<b>DUREE</b>

**UNITES PROFESSIONNELLES**

EP1 –Préparation, réalisation	UP1	10	CCF	Ponctuelle	16 h
EP2 –Analyse d'une situation professionnelle	UP2	8 (1)	CCF	Ponctuelle	12 h (2)

**UNITES D'ENSEIGNEMENT GENERAL**

EG1- Français et histoire-géographie	UG1	3	CCF	Ponctuelle écrite et orale	2h15
EG2 – Mathématiques- sciences	UG2	2	CCF	Ponctuelle écrite	2h
EG3 – Education physique et sportive	UG3	1	CCF	Ponctuelle	
EG4 – langue vivante (3)	UG4	1	CCF	Ponctuelle orale	20 mn

(1) dont coefficient 1 pour la Vie sociale et professionnelle.

(2) dont une heure pour la Vie sociale et professionnelle.

(3) Ne sont autorisées que les langues vivantes enseignées dans l'académie, sauf dérogation accordée par le recteur.

**ANNEXE II**

**PÉRIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL**

## **PÉRIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL**

### **1 - Objectifs :**

La formation en milieu professionnel doit permettre à l'élève, l'apprenti ou le stagiaire de formation continue d'acquérir et de mettre en œuvre des compétences en termes de savoir-faire et de savoir-être. Ces compétences sont répertoriées dans le référentiel de certification.

Les activités confiées doivent être en adéquation avec celles qui sont définies dans le référentiel des activités professionnelles.

Pour les diplômés du secteur professionnel du métier de la vannerie, la période de formation en milieu professionnel permet également d'exercer des activités en situation de production et d'intervenir sur des ouvrages existants.

### **2 - Durée et modalités :**

#### **2-1 Candidats relevant de la voie scolaire :**

Pour les CAP du secteur professionnel du métier de la vannerie préparés par la voie scolaire, la durée de la période de formation en milieu professionnel est de douze semaines sur un cycle de deux années.

Au cours de la deuxième année de formation, la période de formation en milieu professionnel fournit le cadre et les supports des évaluations prévues en entreprise dans le cadre du contrôle en cours de formation.

Un candidat qui, pour une raison de force majeure dûment constatée, n'a pu effectuer ses périodes de formation en milieu professionnel pour la partie prévue en deuxième année, peut être autorisé par le recteur à se présenter à l'examen, le jury étant tenu informé de sa situation.

Le choix des dates des périodes de formation en milieu professionnel est laissé à l'initiative de l'établissement, en concertation avec les milieux professionnels et les conseillers de l'enseignement technologique, pour tenir compte des conditions locales.

Les lieux choisis et les activités confiées à l'élève pendant les différentes périodes de formation en milieu professionnel doivent permettre de répondre aux exigences des objectifs définis ci-dessus.

La recherche de l'entreprise d'accueil est assurée par l'équipe pédagogique de l'établissement en fonction des objectifs de formation (circulaire n° 2000-095 du 26 juin 2000, B.O. n° 25 du 29 juin 2000).

La période de formation en milieu professionnel doit faire l'objet d'une convention entre le chef d'entreprise accueillant les élèves et le chef d'établissement où ils sont scolarisés. La convention est établie conformément à la convention type définie par la note de service n° 96-241 du 15 octobre 1996 - B.O. n° 38 du 24 octobre 1996, modifiée par la note DESCO A7 n° 0259 du 13 juillet 2001. La convention comprend une annexe pédagogique ainsi qu'un livret de formation précisant les modalités et le contenu des périodes de formation en milieu professionnel.

Pendant la période de formation en milieu professionnel, le candidat a obligatoirement la qualité d'élève stagiaire et non de salarié.

L'élève reste sous la responsabilité pédagogique de l'équipe des professeurs chargés de la section. Ces derniers effectuent des visites au sein de l'entreprise afin d'y rencontrer le responsable de la formation et ainsi, d'assurer un suivi efficace de l'élève.

## **2.2. Candidats relevant de la voie de l'apprentissage :**

La formation fait l'objet d'un contrat conclu entre l'apprenti et son employeur conformément aux dispositions du code du travail.

Le document de liaison établi par le centre de formation d'apprentis en concertation avec le conseiller de l'enseignement technologique et les représentants locaux du secteur professionnel du métier de la vannerie précise les modalités et le contenu de la formation en milieu professionnel. Les activités confiées à l'apprenti doivent respecter les objectifs définis ci-dessus, paragraphe 1.

## **2.3. Candidats relevant de la voie de la formation continue :**

La durée de la période de formation en milieu professionnel est de douze semaines.

Toutefois, les candidats de la formation continue peuvent être dispensés des périodes de formation en milieu professionnel s'ils justifient d'une expérience professionnelle d'au moins six mois dans le secteur d'activités du diplôme.

**ANNEXE V**

**TABLEAU DE CORRESPONDANCE DES ÉPREUVES**

**Tableau de correspondance d'épreuves**

<b>Certificat d'aptitude professionnelle vannerie</b>  (arrêté du 5 septembre 2001)  Dernière session 2005	<b>Certificat d'aptitude professionnelle vannerie</b>  (défini par le présent arrêté)  1 <sup>ère</sup> session 2006
Domaine professionnel(1)	Ensemble des unités professionnelles
EP1 Préparation, réalisation	UP1 Préparation, réalisation
EP2 (2) Arts appliqués- étude de construction - technologie	UP2 Analyse d'une situation professionnelle
Unités générales	
UG1 Français et histoire - géographie	UG1 Français et histoire - géographie
UG2 Mathématiques et sciences	UG2 Mathématiques et sciences
UG3 Éducation physique et sportive	UG3 Éducation physique et sportive
UG4 Langue vivante	UG4 Langue vivante

A la demande du candidat et pendant leur durée de validité :

- (1) La note moyenne égale ou supérieure à 10/20 obtenue au domaine professionnel peut être reportée sur l'ensemble des unités professionnelles.
- (2) Lorsqu'elle a été obtenue avant 2005, la note EP2 est affectée du coefficient total de l'épreuve incluant celui de la vie sociale et professionnelle.

NB : Toute note obtenue aux épreuves, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2002, peut être conservée (décret n° 2002-463 du 4 avril 2002 relatif au CAP).

Le report des notes d'enseignement général obtenues avant 2005 est régi par les dispositions de l'arrêté du 17 juin 2003 relatif aux unités générales du CAP.

**ANNEXE IV**

**DÉFINITION DES ÉPREUVES**

**EP 1 : Préparation, réalisation      Coeff. 10 - UP 1**

**1. Évaluation par contrôle en cours de formation**

L'évaluation des acquis des candidats s'effectue sur la base d'un contrôle en cours de formation, à l'occasion de deux situations d'évaluation organisées au cours de la dernière année de formation.

Chaque situation permet, de manière réelle ou simulée, l'évaluation tant de savoir-faire que de savoirs technologiques associés. Elle porte sur des compétences caractéristiques du diplôme. Elle donne lieu à la proposition d'une note.

L'une des situations a lieu dans le centre de formation. L'autre situation d'évaluation a lieu au sein de l'entreprise, au cours de la période de formation en entreprise.

A l'issue des situations d'évaluation, l'équipe pédagogique de l'établissement de formation adresse au jury une fiche d'évaluation du travail réalisé par le candidat.

La note à l'épreuve, proposée au jury par l'équipe pédagogique, résulte de la somme des notes obtenues aux deux situations d'évaluation.

Le jury peut, éventuellement, demander communication de tous les documents supports de chaque situation d'évaluation et des prestations réalisées par le candidat à cette occasion. Ces documents seront tenus à la disposition du jury et de l'autorité rectorale pour la session considérée et jusqu'à la session suivante.

**1.1.1. Situation d'évaluation en centre de formation ( 8 points )**

Elle est organisée à la fin du premier trimestre ou au début du deuxième trimestre de l'année scolaire de la session d'examen, dans l'établissement et dans le cadre des activités habituelles de formation professionnelle.

Elle comporte deux parties.

**1<sup>ère</sup> partie : préparation ( 4 points )**

Cette partie d'épreuve prend en compte tout ou partie des compétences et des savoirs associés suivants :

- C1. 01** - collecter des informations
- C1. 02** - décoder et analyser des documents esthétiques et techniques
- C2. 01** - effectuer un choix technologique
- C2. 02** - établir des débits de matières
- C2. 03** - sélectionner les outils adaptés
- C4. 01** - s'exprimer oralement, graphiquement et par écrit
  
- S2. 01** - l'osier
- S2. 02** - le rotin
- S2. 03** - les matières animale ou synthétique
- S3. 02** - l'outillage collectif
- S3. 03** - l'outillage individuel
- S4. 01** - les processus
- S5. 01** - le travail en plein
- S5. 02** - le travail à jour

Les données :

- dossier technique concernant un objet de vannerie traditionnel ou contemporain
- définition de l'ouvrage (mode de fabrication, croquis, fiches techniques, les matériels)

Le candidat doit être capable, à partir d'un cahier des charges, d'établir ou de compléter des documents de fabrication :

- fiche de l'ensemble des matières quantifiables à utiliser
- définition des outils adaptés
- analyse du processus de fabrication
- mode opératoire

L'évaluation porte sur :

- le choix du procédé,
- la cohérence entre la chronologie des opérations et les conditions initiales,
- les documents produits,
- la prise en compte des règles de sécurité.

### 2<sup>ème</sup> partie : réalisation ( 4 points )

L'objectif est de vérifier l'aptitude du candidat à réaliser manuellement tout ou partie d'un objet de vannerie.

L'évaluation des acquis s'effectue à l'occasion d'une séquence composée de trois ou quatre séances, pendant la formation professionnelle et prend appui sur les réalisations en cours.

Cette séquence s'organise au cours du 2<sup>ème</sup> ou au début du 3<sup>ème</sup> trimestre de l'année scolaire de la session d'examen.

Les compétences et les savoirs associés particulièrement visés sont :

**C1. 02** - décoder et analyser des documents esthétiques et techniques,

**C2. 04** - organiser le poste de travail,

**C3. 01** - ordonnancer les étapes

**C3. 02** - procéder à la réalisation

**C3. 03** - finaliser le produit

**C3. 04** - conditionner l'excédent des matières d'œuvre

**C3. 06** - assurer la maintenance de l'outillage, des matériels et du poste de travail

**S7. 01** - la protection personnelle

**S7. 02** - la toxicité des produits utilisés

**S7. 03** - la dangerosité du gros outillage, matériels et outils manuels

**S7. 04** - les conditions d'exécution de certains travaux

Les activités portent sur les points suivants :

- le choix des longueurs et calibres des végétaux utilisés
- le respect du temps de trempage
- la qualité du ressuyage
- le nombre, l'emplacement et les dimensions des bâtons
- la perpendicularité des bâtons quand elle se justifie
- la planéité du fond
- le respect du mode opératoire
- la monture de l'objet
- **le sens du tressage**
- le choix du pignon au regard du modèle
- la réalisation des bordures au regard du modèle
- le respect de la forme et des dimensions
- l'emboîtement
- la pose de l'habillage au regard de la fonction d'usage
- la finalisation du produit

L'évaluation porte sur :

- l'organisation du poste de travail
- le produit réalisé en fonction du cahier des charges (exigences esthétiques et techniques)
- la prise en compte des règles de sécurité
- le respect du temps imparti

Un professionnel, au moins, est obligatoirement associé à l'évaluation.

La proposition de note est établie conjointement par l'équipe pédagogique et le ou les professionnel(s) associé(s).

L'inspecteur de l'éducation nationale veille au bon déroulement de l'évaluation, placée sous la responsabilité de l'équipe pédagogique.

## **2- Situation d'évaluation au cours de la période de formation en milieu professionnel (12 points )**

Pour les candidats issus d'établissements d'enseignement publics et privés sous contrat, l'évaluation porte sur les huit semaines se déroulant en entreprise en dernière année de formation. Ces huit semaines se répartissent, de préférence en plusieurs périodes ne pouvant être inférieures à deux semaines.

Le choix des dates de ces périodes de formation en entreprise est laissé à l'initiative des établissements, en concertation avec les milieux professionnels et les conseillers de l'enseignement technologique, pour tenir compte des conditions locales.

L'évaluation peut comporter plusieurs séquences. Elle s'appuie sur des situations professionnelles et des critères établis sur la base du référentiel.

Les compétences particulièrement visées sont :

**C1. 01** - collecter des informations

**C1. 02** - décoder et analyser des documents esthétiques et techniques

**C2. 01** - effectuer un choix technologique

**C2. 02** - établir des débits de matière

**C2. 03** - sélectionner les outils adaptés

**C2. 04** - organiser le poste de travail

**C3. 02** - mener à bien la réalisation

**C3. 03** - finaliser le produit

**C3. 04** - gérer l'excédent des matières d'œuvre

**C3. 06** - assurer la maintenance de l'outillage, des matériels et du poste de travail

**C4. 01** - s'exprimer oralement, graphiquement et par écrit

La synthèse de l'évaluation est effectuée par le formateur de l'entreprise d'accueil et un membre de l'équipe pédagogique, au sein de l'entreprise (en présence, le cas échéant, du candidat), à l'issue de la période de formation en entreprise.

Dans le cas où le candidat issu d'un établissement d'enseignement public ou privé sous contrat n'a pu effectuer la période de formation en entreprise pour une raison de force majeure dûment constatée par le Recteur, une situation de substitution correspondante est mise en place dans l'établissement.

L'évaluation se déroule sous forme d'un contrôle en cours de formation au cours du 3<sup>ème</sup> trimestre de la dernière année de formation. Un professionnel, au moins, est associé à la mise en œuvre de cette évaluation.

## **2. Évaluation par épreuve ponctuelle**

Objectif de l'épreuve :

Cette épreuve a pour but de vérifier si le candidat est capable, en mobilisant ses connaissances technologiques, de rechercher et d'exploiter les informations afin de :

- proposer des solutions techniques en adéquation avec le cahier des charges et les moyens de fabrication
- préparer et organiser son travail
- réaliser un ouvrage ou une partie d'ouvrage
- assurer la finalité de l'ouvrage au regard de la fonction d'usage
- appliquer avec soin les produits de finition
- respecter les règles d'usage, d'hygiène et de sécurité

### **1<sup>ère</sup> partie : préparation ( épreuve écrite de 3 heures - 4 points )**

Cette partie d'épreuve doit permettre de contrôler les connaissances du candidat sur :

- l'organisation du travail
- les procédés de fabrication
- la méthodologie (analyse de fabrication, ordonnancement des étapes)
- la conception des points de travail
- la finalisation du produit
- la mise en œuvre des règles de sécurité

Elle prend en compte tout ou partie des compétences et des savoirs associés suivants :

**C1. 01** - collecter des informations

**C1. 02** - décoder et analyser des documents d'ordre esthétique et technique

**C2. 01** - effectuer un choix technologique

**C2. 02** - établir des débits de matière

**C2. 03** - sélectionner les outils adaptés

**C2. 04** - organiser le poste de travail

**C3. 01** - ordonnancer les étapes

**C3. 02** - mener à bien la réalisation

**C3. 03** - finaliser le produit

**C3. 04** - gérer l'excédent des matières d'œuvre

**C4. 01** - s'exprimer oralement, graphiquement et par écrit

**S2. 01** - l'osier

**S2. 02** - le rotin

**S2. 05** - les produits de finition

**S2. 06** - les produits d'habillage

**S3. 01** - l'équipement collectif

**S3. 03** - l'outillage individuel

**S4. 01** - les processus

**S5. 01** - le travail en plein

**S5. 02** - le travail à jour

**S7. 01** - la protection personnelle

**S7. 02** - la toxicité des produits utilisés

**S7. 04** - les conditions d'exécution de certains travaux

Le candidat doit être capable de :

- proposer des solutions techniques, technologiques de mise en œuvre
- préparer un travail sous forme de :
  - sélection des matières
  - fiche de débit
  - analyse du processus de fabrication
  - définition de point technique

L'évaluation porte sur :

- le choix du procédé
- la faisabilité des opérations
- la lisibilité des documents produits
- la prise en compte des règles de sécurité

2<sup>ème</sup> partie : réalisation ( épreuve pratique de 13 heures - 16 points )

Cette épreuve doit permettre d'évaluer la capacité du candidat à mettre en œuvre des matériaux pour la réalisation d'un ouvrage de vannerie.

A partir d'un dossier technique le candidat doit réaliser l'ouvrage dans un temps donné.  
Le mode opératoire peut être fourni. Les végétaux composant le sujet sont fournis.

L'exécution de l'ouvrage comporte tout ou partie des techniques suivantes :

- mise en forme des matériaux
- fabrication de l'objet
- épluchage
- traitements de finition

L'évaluation porte sur :

- le respect de la technique et des dimensions prévues
- le respect du temps de fabrication
- le soin apporté à l'aspect final

**EP2 : Analyse d'une situation professionnelle Coeff. 8 – (7 +1 pour la VSP) - UP 2**

**Modes d'évaluation :**

Les activités, les documents techniques, les compétences évaluées, les savoirs associés et le degré d'exigence sont semblables quel que soit le mode d'évaluation. L'inspecteur de l'éducation nationale de la spécialité veille au bon déroulement de l'examen.

**Épreuve ponctuelle écrite et graphique d'une durée de 11 heures (+1 heure pour la VSP).**

Cette épreuve a pour but de mettre en évidence les compétences liées aux activités professionnelles suivantes :

- prendre connaissance du travail à réaliser
- relever les informations pertinentes ( esthétiques, techniques et celles liées au cadre de vie...) dans l'environnement du produit
- décoder les dessins, schémas de finitions
- proposer des solutions esthétiques et techniques en adéquation avec le cahier des charges et des moyens de fabrication
- communiquer les informations techniques et les observations.

**Contenus de l'épreuve :**

L'évaluation des acquis des candidats s'effectue sur la base d'une épreuve qui porte sur des compétences caractéristiques du diplôme et des savoirs associés. Elle comprend trois parties d'épreuves :

ARTS APPLIQUÉS – ( 5 heures – 7 points ).

a) Analyse formelle et stylistique- ( 2h – 3points )

Les compétences particulières sont :

- **C1. 01** - collecter les informations
- **C1. 02** - décoder et analyser les documents esthétiques et techniques
- **C4. 01** - s'exprimer oralement, graphiquement et par écrit

Ces compétences sont évaluées en prenant appui sur les savoirs associés :

- **S8. 01** - analyse formelle et stylistique
- **S8. 02** - ressources documentaires

Cette première partie a pour but de vérifier que le candidat est capable, à partir d'un ou plusieurs documents historiques et / ou contemporain, de situer, d'analyser, de comparer, une ou plusieurs réalisations caractéristiques de l'histoire de la vannerie à des époques différentes.

L'épreuve porte sur les généralités et particularités des différentes vannerie, de leurs tressages caractéristiques d'un usage ou d'une époque. Des croquis peuvent compléter l'étude.

b) Réalisation graphique – ( 3h – 4 points )

Les compétences particulières visées sont :

- **C1. 01** - collecter les informations
- **C1. 02** - décoder et analyser des documents esthétiques et techniques
- **C4. 01** - s'exprimer graphiquement et par écrit

Ces compétences sont évaluées en prenant appui sur les savoirs associés :

- **S2. 01** - l'osier
- **S2. 02**- le rotin
- **S2. 05** - les produits de finition
- **S2. 06** - les produits d'habillage

Cette seconde partie a pour but de vérifier que le candidat est capable, à partir d'un dossier technique établi conjointement par les professeurs d'arts appliqués et les professeurs d'enseignement professionnel :

- d'identifier et d'exploiter les documents de référence ( croquis, photographies, relevés, maquettes, fiches techniques...) et les bases de données ( iconographiques, techniques )
- d'en extraire les informations nécessaires à son travail
- de mettre au point et / ou d'adapter un projet d'art appliqué portant sur tout ou partie d'un objet tressé et d'en traduire sa proposition par le graphisme, les couleurs, les matières et des croquis perspectifs

## II – ÉTUDE DE FABRICATION – ( 3 heures – 6 points )

Elle prend en compte tout ou partie des compétences et savoirs associés suivants :

- **C1. 02** - décoder et analyser les documents esthétiques et techniques
- **C2. 01** - effectuer un choix technologique
- **C4. 01** - s'exprimer oralement, graphiquement et par écrit
  
- **S2.01** - l'osier
- **S2. 02** - le rotin
- **S2. 03** - les matières animale et synthétique
- **S2. 04** - les produits complémentaires
- **S4. 01** - les processus
- **S5. 01** - le travail en plein
- **S5. 02** - le travail à jour

Cette partie de l'épreuve a pour but de vérifier que le candidat est capable :

- de décoder des données techniques
- d'analyser et traiter un dossier, des données techniques, des dessins d'ensemble, de définition
- d'extraire les informations nécessaires à un travail
- de proposer des solutions technologiques adaptées

Les données peuvent être :

- une perspective
- un descriptif
- les fiches techniques

A partir des données, le candidat doit dessiner, compléter le plan de fabrication de tout ou partie d'un objet tressé et justifier ses choix sur :

- les principes de techniques adoptés

L'évaluation porte sur :

- les choix technologiques
- la qualité graphique

## III- TECHNOLOGIE – ( 3 heures – 7 points )

Cette partie d'épreuve a pour but de vérifier que le candidat est capable :

- de préparer un travail en utilisant ses connaissances technologiques afin de résoudre des problèmes liés aux outillages, matériels, matériaux, produits et méthodes
- d'analyser et traiter un dessin, une documentation technique, des dessins d'ensemble

Elle prend en compte les savoirs technologiques :

- **S2. 01** - l'osier
- **S2. 02** - le rotin
- **S2. 03** - les matières animales et synthétiques
- **S2. 04** - les produits complémentaires
- **S4. 01** - les processus
- **S5. 01** - le travail en plein
- **S5.02** - le travail à jour
- **S7.01** - la protection personnelle
- **S7. 02** - la toxicité des produits utilisés
- **S7. 07** - la dangerosité du gros outillage, matériels, et outils manuels

Les données sont :

- Un cahier des charges
- Une documentation technique

Le candidat devra proposer des solutions adaptées au(x) problème (s) posé (s).

L'évaluation porte sur :

- La pertinence et la clarté des solutions proposées
- La prise en compte de la sécurité
- La rigueur des réponses
- La qualité des documents produits

### **Évaluation par contrôle en cours de formation :**

L'évaluation s'effectue à l'occasion de deux situations d'évaluation, organisées par l'établissement de formation au cours de la deuxième année de formation (ou dans la deuxième partie de la formation pour les stagiaires de la formation continue).

#### Situation 1 :

- Analyse formelle et stylistique :

Séquence 1 : (dans le cadre des séances d'analyse stylistique = 2 heures)

- Réalisation graphique :

Séquence 2 : (dans le cadre des séances de projet d'art appliqué = 3 heures)

#### Situation 2 :

- Étude de fabrication :

Séquence 1 : d'une durée globale de 3 heures, cette situation s'inscrit dans le processus de fabrication des supports choisis pour la formation.

- Technologie :

Séquence 2 : d'une durée de 3 heures, cette situation s'inscrit dans le processus de la préparation du travail et permet de vérifier à partir de supports choisis pour la formation :

- Les connaissances technologiques afin de résoudre des problèmes liés aux outillages, matériels, matériaux, produits et méthodes ;
- Le degré d'analyse et la manière de traiter un dessin, une documentation technique, des dessins d'ensemble.

Les documents d'évaluation sont préparés et fournis par les formateurs de l'établissement. La participation de professionnels est nécessaire.

Le déroulement de l'évaluation fait l'objet d'un procès verbal détaillé, établi par les correcteurs. La proposition de note est établie par l'équipe pédagogique composée des enseignants du domaine professionnel et d'un professionnel associé.

La note définitive est délivrée par le jury.

## **Vie sociale et professionnelle :**

Son évaluation est intégrée à l'épreuve EP2. Elle est notée sur 20 points. L'épreuve de vie sociale et professionnelle évalue des connaissances et des compétences du référentiel et s'appuie plus particulièrement sur la mise en œuvre d'une démarche d'analyse de diverses situations.

### **A) Contrôle en cours de formation :**

Il se déroule sous la forme de deux situations d'évaluation. Celles-ci sont organisées en centre de formation. Une proposition de note est établie, qui résulte de l'addition de la note obtenue lors de la première situation d'évaluation et de la note obtenue lors de la deuxième situation d'évaluation. La note définitive est délivrée par le jury.

#### ***1) Une situation d'évaluation écrite notée sur 14 points :***

Cette situation est organisée en dernière année de formation. Elle comporte deux parties :

- 1<sup>ère</sup> partie : Une évaluation écrite d'une durée de 1 heure notée sur 7 points.

Les questions portent sur l'ensemble du programme.

Pour ce qui concerne la partie 3, relative à l'individu au poste de travail, l'évaluation privilégie l'identification et le repérage des risques professionnels ainsi que la sélection de mesures de prévention.

L'évaluation inclut obligatoirement l'un des risques communs à tous les secteurs professionnels : risques liés à l'activité physique, risques liés à la charge mentale, risque lié au bruit.

Pour ce qui concerne la partie 4 : l'individu acteur des secours, seule la partie 4.1 « Incendie et conduite à tenir » est évaluée dans cette partie.

- 2<sup>ème</sup> partie : Un travail personnel écrit noté sur 7 points.

Ce travail permet d'évaluer la maîtrise de quelques compétences du programme à travers la rédaction d'un document de 2 pages maximum par le candidat. Il peut s'agir d'un travail relatif :

- à la prévention d'un risque professionnel : analyse ou participation à une action ;
- ou à une exploitation de documentation liée aux parties du programme relatives au parcours professionnel, à l'entreprise, au poste de travail ou à la consommation.

Ce travail ne fait pas l'objet d'une présentation orale.

#### ***2) Une situation d'évaluation pratique consistant en une intervention de secourisme notée sur 6 points :***

Cette situation est organisée au cours du cycle de formation.

L'évaluation des techniques de secourisme (sauveteur secouriste de travail (SST) ou attestation de formation aux premiers secours (AFPS) est effectuée, comme la formation, par un moniteur de secourisme conformément à la réglementation en vigueur.

B) Épreuve ponctuelle écrite – 1 heure :

Le sujet comprend une ou plusieurs questions sur chacune des 5 parties du programme.

Pour ce qui concerne la partie 3, relative à l'individu au poste de travail , l'évaluation privilégie l'identification et le repérage des risques professionnels ainsi que la sélection de mesures de prévention.

L'évaluation inclut obligatoirement l'un des risques communs à tous les secteurs professionnels : risques liés à l'activité physique, risques liés à la charge mentale, risque lié au bruit.

**EG1 : Français et Histoire-géographie**  
**épreuve écrite et orale – durée : 2 heures 15 minutes**

**Coef. 3 CCF ou**

Arrêté du 26 juin 2002 fixant le programme d'enseignement du français et de l'histoire-géographie pour les certificats d'aptitude professionnelle.

Arrêté du 17 juin 2003 fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation de l'enseignement général.

### **Objectifs**

L'épreuve de français et d'histoire – géographie permet d'apprécier :

- Les qualités de lecture et d'analyse de textes documentaires, de textes fictionnels, de documents iconographiques, de documents de nature historique et géographique ;
- Les qualités d'organisation des informations et d'argumentation dans la justification des informations sélectionnées ;
- Les qualités d'expression et de communication à l'oral et à l'écrit, en particulier la maîtrise de la langue.

### **Modes d'évaluation**

#### **a) CONTRÔLE EN COURS DE FORMATION (CCF)**

L'épreuve de français et d'histoire – géographie est constituée de deux situations d'évaluation, comprenant chacune deux parties : une partie écrite en français, une partie orale en histoire – géographie.

Les deux situations d'évaluation sont évaluées à part égale. Par ailleurs, les deux parties de chaque situation d'évaluation, évaluent des compétences complémentaires, à parts égales.

L'évaluation se déroule dans la deuxième moitié de la formation. Toutefois, lorsque le cycle de formation est de deux ans, il peut être envisagé de proposer une situation d'évaluation en fin de première année.

Une proposition de note, sur 20, est établie. La note définitive est délivrée par le jury.

#### **1) Première situation d'évaluation**

##### ***Première partie (français) :***

Le candidat rédige une production écrite réalisée en trois étapes. Cette situation d'évaluation, de nature formative, s'inscrit dans le calendrier d'une séquence.

Dans la première étape, le candidat rédige à partir d'un texte fictionnel une production qui soit fait intervenir un changement de point de vue, soit donne une suite au texte, soit en change la forme (mise en dialogue à partir d'un récit, portrait d'un personnage à partir de vignettes de bande dessinée, etc...).

Dans la deuxième étape, le candidat reprend sa production initiale à partir de nouvelles consignes, ou d'une grille de correction, ou à l'aide d'un nouveau support textuel, ou d'un didacticiel d'écriture, etc... ; cette étape est individuelle ou collective.

Dans la troisième étape, le candidat finalise sa production, notamment à l'aide du traitement de texte lorsque cela est possible.

Les trois séances, d'une durée d'environ quarante minutes, s'échelonnent sur une durée de quinze jours.

***Deuxième partie (histoire - géographie) :***

Le candidat présente oralement un dossier (constitué individuellement ou par groupe) comprenant trois ou quatre documents de nature variée (textes, images, tableaux de chiffres, cartes...).

Ces documents sont accompagnés d'une brève analyse en réponse à une problématique relative à la situation historique ou géographique proposée.

Les documents concernent un des thèmes généraux du programme étudiés dans l'année, à dominante histoire ou géographie. Si la dominante du dossier de la situation 1 est l'histoire, la dominante du dossier de la situation 2 est la géographie, et inversement.

Le candidat présente son dossier pendant cinq minutes. La présentation est suivie d'un entretien (dix minutes maximum) au cours duquel le candidat justifie ses choix et répond aux questions.

L'entretien est conduit, par le professeur de la discipline assisté, dans la mesure du possible, d'un membre de l'équipe pédagogique.

**2) Deuxième situation d'évaluation :**

***Première partie (français) :***

Le candidat répond par écrit, sur un texte fictionnel ou un document iconographique ou sur un texte professionnel, à des questions de vocabulaire et de compréhension, puis rédige, dans une situation de communication définie par un type de discours, un récit, un dialogue, une description, un portrait, une opinion argumentée (quinze à vingt lignes).

La durée est d'environ une heure trente minutes.

***Deuxième partie (histoire – géographie) :***

Se référer à la deuxième partie de la situation n°1. Seule la dominante change (histoire ou géographie).

**b) ÉPREUVE PONCTUELLE – 2heures + 15 minutes**

Les deux parties de l'épreuve (français et histoire-géographie), qui évaluent des compétences complémentaires, sont évaluées à part égale, sur 10 points.

***Première partie (français) :***

Le candidat répond par écrit, sur un texte fictionnel, à des questions de vocabulaire et de compréhension). Il rédige ensuite, dans une situation de communication définie par un type de discours,

- soit un récit, un dialogue, une description, un portrait, une opinion argumentée (quinze à vingt lignes) ;
- soit une courte production écrite répondant à une consigne en lien avec l'expérience professionnelle (quinze à vingt lignes).

***Deuxième partie (histoire – géographie) :***

Le candidat se présente à l'épreuve avec deux dossiers qu'il a préalablement constitués, l'un à dominante histoire, l'autre à dominante géographie, comprenant chacun trois ou quatre documents de nature variée (textes, images, tableaux de chiffres, cartes...).

Ces dossiers, d'un maximum de trois pages chacun, se réfèrent aux thèmes généraux du programme.

Les documents sont accompagnés d'une brève analyse en réponse à une problématique liée à la situation historique et géographique étudiée dans le dossier.

L'examineur choisit l'un des deux dossiers. Le candidat présente oralement, pendant cinq minutes, le dossier retenu ; la présentation est suivie d'un entretien (dix minutes maximum) au cours duquel le candidat justifie ses choix et répond aux questions.

En l'absence de dossier le candidat peut néanmoins passer l'épreuve.

<b>EG 2 MATHÉMATIQUES – SCIENCES</b>	<b>coef. : 2</b>	<b>UG 2</b>
<b>CCF ou épreuve écrite</b>	<b>- durée : 2 heures</b>	

Arrêté du 26 juin 2002 fixant le programme d'enseignement des mathématiques et des sciences pour les certificats d'aptitude professionnelle.

Arrêté du 17 juin 2003 fixant les unités générales du certificat d'aptitude professionnelle et définissant les modalités d'évaluation de l'enseignement général.

L'épreuve de mathématiques - sciences englobe l'ensemble des objectifs, domaines de connaissances et compétences mentionnés dans le programme de formation de mathématiques, physique - chimie des certificats d'aptitude professionnelle.

### Objectifs

L'évaluation en mathématiques – sciences a pour objectifs :

D'apprécier les savoirs et compétences des candidats ;

D'apprécier leur aptitude à les mobiliser dans des situations liées à la profession ou à la vie courante ;

- De vérifier leur aptitude à résoudre correctement un problème, à justifier les résultats obtenus et à vérifier leur cohérence ;

- D'apprécier leur aptitude à rendre compte par écrit ou oralement.

### Modes d'évaluation:

#### ➔ Évaluation par contrôle en cours de formation

Le contrôle en cours de formation comporte deux situations d'évaluation qui se déroulent dans la deuxième moitié de la formation.

Une proposition de note est établie. La note définitive est délivrée par le jury.

*Première situation d'évaluation : notée sur 10*

Elle consiste en la réalisation écrite (individuelle ou en groupe restreint de trois candidats au plus) et la présentation orale (individuelle), si possible devant le groupe classe, d'un compte rendu d'activités comportant la mise en œuvre de compétences en mathématiques, physique ou chimie, en liaison directe avec la spécialité. Ce compte rendu d'activités, qui doit garder un caractère modeste (3 ou 4 pages maximum), prend appui sur le travail effectué au cours de la formation professionnelle (en milieu professionnel ou en établissement) ou sur l'expérience professionnelle ; il fait éventuellement appel à des situations de la vie courante.

Lorsque le thème retenu ne figure pas dans une unité pouvant faire l'objet d'une évaluation, tout en restant dans le cadre de la formation, toutes les indications utiles doivent être fournies au candidat avant la rédaction du compte rendu d'activités.

Au cours de l'entretien dont la durée maximale est de 10 minutes, le candidat est amené à répondre à des questions en liaison directe avec les connaissances et compétences mises en œuvre dans les activités relatées.

La proposition de note individuelle attribuée prend principalement en compte la qualité de la prestation orale (aptitude à communiquer, validité de l'argumentation, pertinence du sujet).

*Deuxième situation d'évaluation : notée sur 20*

Elle comporte deux parties d'égale importance concernant l'une les mathématiques, l'autre la physique et la chimie.

Première partie :

Une évaluation écrite en mathématiques, notée sur 10, d'une durée d'une heure environ, fractionnée dans le temps en deux ou trois séquences.

Chaque séquence d'évaluation comporte un ou plusieurs exercices avec des questions de difficulté progressive recouvrant une part aussi large que possible des connaissances mentionnées dans le référentiel.

Certaines compétences peuvent être évaluées plusieurs fois par fractionnement de la situation de l'évaluation dans le temps. Les thèmes mathématiques concernés portent principalement sur les domaines de connaissances les plus utiles pour résoudre un problème en liaison avec la physique, la chimie, la technologie, l'économie, la vie courante, ...

Lorsque la situation s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.

Deuxième partie :

Une évaluation d'une durée d'une heure environ en physique - chimie, fractionnée dans le temps en deux ou trois séquences, ayant pour support une ou plusieurs activités expérimentales (travaux pratiques). Elle est notée sur 10 (7 points pour l'activité expérimentale, 3 points pour le compte rendu).

Ces séquences d'évaluation sont conçues comme des sondages probants sur des compétences terminales. Les notions évaluées ont été étudiées précédemment.

Chaque séquence d'évaluation s'appuie sur une activité expérimentale (travaux pratiques) permettant d'apprécier les connaissances et savoir-faire expérimentaux des candidats.

Au cours de l'activité expérimentale, le candidat est évalué à partir d'une ou plusieurs expériences. L'évaluation porte nécessairement sur les savoir-faire expérimentaux du candidat observés durant les manipulations qu'il réalise, sur les mesures obtenues et leur interprétation.

Lors de cette évaluation, il est demandé au candidat :

- De mettre en œuvre un protocole expérimental ;
- D'utiliser correctement le matériel mis à sa disposition ;
- De mettre en œuvre les procédures et consignes de sécurité établies ;
- De montrer qu'il connaît le vocabulaire, les symboles, les grandeurs et unités mises en œuvre ;
- D'utiliser une ou plusieurs relations, ces relations étant données ;
- De rendre compte par écrit des résultats des travaux réalisés.

Le candidat porte, sur une fiche qu'il complète en cours de manipulation, les résultats de ses observations, de ses mesures et de leur interprétation. L'examineur élabore une grille d'observation qui lui permet d'évaluer les connaissances et savoir-faire expérimentaux du candidat lors de ses manipulations.

Lorsque la situation s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.

## ➔ Évaluation par épreuve ponctuelle

L'épreuve comporte deux parties écrites d'égale importance concernant l'une les mathématiques, l'autre la physique - chimie.

### *Mathématiques : 1 heure – notée sur 10 points*

Le sujet se compose de plusieurs exercices avec des questions de difficulté progressive recouvrant une part aussi large que possible des connaissances mentionnées dans le programme.

Les thèmes mathématiques concernés portent principalement sur les domaines de connaissances les plus utiles pour résoudre un problème en liaison avec la physique, la chimie, la technologie, l'économie, la vie courante...

Lorsque la situation s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.

### *Physique – chimie : 1 heure – notée sur 10 points*

Le sujet doit porter sur des champs différents de la physique et de la chimie. Il se compose de deux parties

#### Première partie:

Un ou deux exercices restituent, à partir d'un texte (en une dizaine de lignes au maximum) et éventuellement d'un schéma, une expérience ou un protocole opératoire. Au sujet de cette expérience décrite, quelques questions conduisent le candidat, par exemple :

- A montrer ses connaissances ;
- A relever des observations pertinentes ;
- A organiser les observations fournies, à en déduire une interprétation et, plus généralement, à exploiter les résultats.

#### Deuxième partie

Un exercice met en œuvre, dans un contexte donné, une ou plusieurs grandeurs et relations entre elles.

Les questions posées doivent permettre de vérifier que le candidat est capable :

- De montrer qu'il connaît le vocabulaire, les symboles, les grandeurs et les unités mises en œuvre ;
- D'indiquer l'ordre de grandeur d'une valeur compte tenu des mesures fournies et du contexte envisagé ;
- D'utiliser des définitions, des lois et des modèles pour résoudre le problème posé.

Dans un même exercice, les capacités décrites pour ces deux parties peuvent être mises en œuvre.

Lorsque l'épreuve s'appuie sur d'autres disciplines, aucune connaissance relative à ces disciplines n'est exigible des candidats et toutes les indications utiles doivent être fournies dans l'énoncé.

Instructions complémentaires pour l'ensemble des évaluations écrites (contrôle en cours de formation ou épreuve ponctuelle)

Le nombre de points affectés à chaque exercice est indiqué sur le sujet.

La longueur et l'ampleur du sujet doivent permettre à tout candidat de le traiter et de le rédiger posément dans le temps imparti.

L'utilisation des calculatrices électroniques pendant l'épreuve est définie par la réglementation en vigueur.

Les trois alinéas suivants doivent être rappelés en tête des sujets :

La clarté des raisonnements et la qualité de la rédaction interviendront dans l'appréciation des copies ;

L'usage des calculatrices électroniques est autorisé sauf mention contraire figurant sur le sujet ;

L'usage du formulaire officiel de mathématiques est autorisé.

<b>EG3- ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE</b>	<b>coef. : 1</b>	<b>UG 3</b>
--	------------------	-------------

Arrêté du 25 septembre 2002 fixant le programme d'enseignement de l'éducation physique et sportive pour les certificats d'aptitude professionnelle, les brevets d'études professionnelles et les baccalauréats professionnels.

L'épreuve se déroule dans les conditions définies par l'arrêté du 22 novembre 1995 relatif aux modalités d'organisation du contrôle en cours de formation et de l'examen ponctuel terminal prévus pour l'éducation physique et sportive en lycées (BO n° 46 du 14 décembre 1995)

<b>EG4 LANGUE VIVANTE</b>	<b>UG4</b>
<b>CCF ou épreuve orale : 20 mn</b>	<b>Coef : 1</b>

Arrêté du 8 juillet 2003 fixant le programme d'enseignement des langues vivantes étrangères pour les CAP.

Arrêté du 17 juin 2003 fixant les unités générales du CAP et définissant les modalités d'évaluation de l'enseignement général.

### **MODES D'ÉVALUATION**

#### ***I CONTRÔLE EN COURS DE FORMATION –***

Le contrôle en cours de formation est constitué de deux situations d'évaluation, d'une durée maximum de 20 minutes chacune, notées chacune sur 20 et choisies par l'enseignant évaluateur parmi les trois possibilités suivantes :

- A. Compréhension de l'écrit / Expression écrite,
- B. Compréhension de l'oral,
- C. Compréhension de l'écrit / Expression orale.

Une proposition de note est établie, qui résulte de la moyenne des deux notes obtenues.

La note définitive est délivrée par le jury.

#### *A – Compréhension de l'écrit / expression écrite*

A partir d'un support en langue étrangère n'excédant pas dix lignes, le candidat devra faire la preuve de sa capacité à comprendre les informations essentielles d'un message écrit, par le biais de réponses en langue étrangère à des questions en langue étrangère portant sur le support.

#### *B – Compréhension de l'oral*

A partir d'un support audio-oral ou audio-visuel n'excédant pas quarante cinq secondes, entendu et/ou visionné trois fois, l'aptitude à comprendre le message sera évaluée par le biais de :

- soit un QCM en français,
- soit des réponses en français à des questions en français,
- soit un compte rendu en français des informations essentielles du support.

*C – Compréhension de l'écrit / expression orale*

A partir d'un support en langue étrangère n'excédant pas dix lignes, le candidat devra faire la preuve de sa capacité à comprendre les informations essentielles d'un message écrit, par le biais d'un compte-rendu oral en langue étrangère ou de réponses orales en langue étrangère à des questions écrites en langue étrangère portant sur le support.

**II ÉPREUVE PONCTUELLE -**

Épreuve orale ; durée : 20 minutes – Préparation : 20 minutes.

L'épreuve comporte un entretien se rapportant:

- soit à un document étudié au cours de la formation (texte ou image),
- soit à un document lié à l'activité et/ou à l'expérience du candidat.